



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mai 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 Mai 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1er Juin 1999

**Immeuble des SEM et des animateurs urbains - lancement de  
l'appel d'offres pour les lots déclarés sans suite**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99266

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 1999**

**Centre d'Etudes Urbaines**

**Immeuble des SEM et des animateurs urbains - lancement de  
l'appel d'offres pour les lots déclarés sans suite**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Suite à l'ouverture des plis en date du 16 avril 1999, les lots suivants :

- n° 7 : revêtement façade pierre
- n° 9 : métallerie - serrurerie
- n° 10: menuiserie intérieures
- n° 11 : cloisons - doublages - faux plafonds
- n° 17 : plomberie

au vu de la différence entre l'estimation et les offres, celles-ci ont été déclarés sans suite.

Il a été demandé à la maîtrise d'oeuvre d'établir un nouveau document de consultation qui modifiera les prestations initialement demandées.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les dossiers de consultation des entreprises établis par l'architecte ;
- autoriser la SEMIE en tant que maître d'ouvrage mandaté par la Ville, à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer les marchés à intervenir.

*(M. Bernard BELLEC, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)